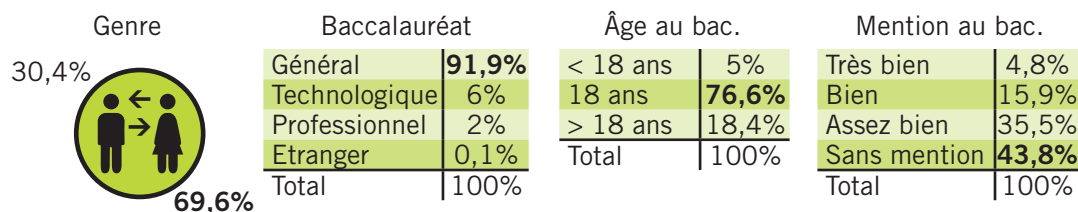


Ce document présente le devenir un an après des 898 bacheliers 2012 entrés en 1^{ère} année de Licence de Droit en 2012-2013. Taux de situation connue en 2013-2014 : 95,8% (860 bacheliers sur 898). Lorsque les effectifs sont < à 30, les taux de réussite sont indiqués entre parenthèses. Pour en savoir plus sur la réalisation de cette étude, consultez sur Triptik le document « Méthodologie du suivi de cohorte Licence ».

Profil des bacheliers 2012 inscrits en L1 Droit

- ▶ Une majorité de femmes (69,6%).
- ▶ 91,9% de bacheliers issus de la filière générale. Parmi eux, 61% étaient en série ES.
- ▶ 76,6% des individus ont obtenu leur baccalauréat « à l'heure » (à 18 ans).
- ▶ Pas de mention au baccalauréat pour 43,8% des individus.



Champ : bacheliers 2012 entrés en L1 Droit en 2012-2013 (N=898).
Source : APOGEE (université de Rennes 1).

Réussite en L1 Droit

Genre	Inscrits	Admis	Taux de réussite
Hommes	273	75	27,5%
Femmes	625	236	37,8%
Baccalauréat			
ES	506	191	37,7%
S	159	83	52,2%
L	160	30	18,8%
Technologique	54	6	11,1%
Pro., étranger	19	1	(5,2%)
Âge au bac.			
≤ 18 ans	733	298	40,7%
> 18 ans	165	13	7,9%
Mention au bac.			
Très bien	43	39	90,7%
Bien	143	111	77,6%
Assez bien	319	131	41,1%
Sans mention	393	30	7,6%
Total L1 Droit	898	311	34,6%
Total ens. Licen.	1 747	721	41,3%

34,6% des bacheliers ont validé leur L1

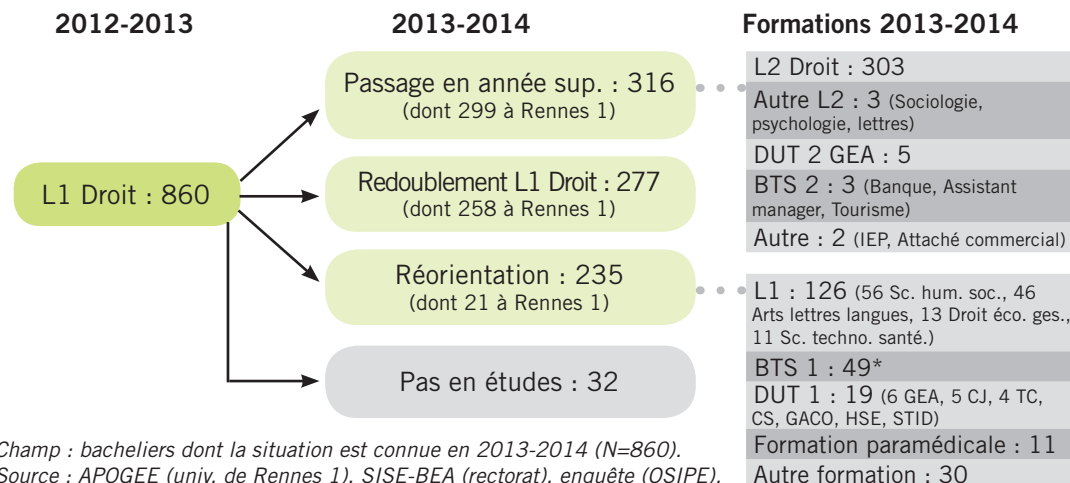
Parmi les 898 bacheliers 2012 entrés en L1 Droit en 2012-2013, 311 ont validé leur année, soit un taux de réussite de 34,6%. Ce taux est plus faible que celui observé sur l'ensemble des licences (-6,7 points).

Les femmes ont été plus souvent en réussite que les hommes (37,8% contre 27,5%), de même que les bacheliers S par rapport aux autres bacheliers. Plus de la moitié d'entre eux ont validé leur année contre seulement 37,7% en ES, 18,8% en L et 11,1% en filière technologique.

Avoir obtenu son baccalauréat à 18 ans ou avant augmente également les chances de valider son année : 40,7% de réussite contre seulement 7,9% parmi les bacheliers « en retard ». Par ailleurs, plus la mention au baccalauréat est élevée, plus le taux de réussite est élevé.

Champ : bacheliers 2012 entrés en L1 Droit en 2012-2013 (N=898).
Source : APOGEE (université de Rennes 1).

Devenir suite à la L1 : situation en 2013-2014



Champ : bacheliers dont la situation est connue en 2013-2014 (N=860).
Source : APOGEE (univ. de Rennes 1), SISE-BEA (rectorat), enquête (OSIPE).

35,2% des bacheliers passent en L2 Droit, 32,2% redoublent, 27,3% se réorientent

Parmi les 860 bacheliers 2012 entrés en L1 Droit à Rennes 1 en 2012-2013 :

- 316 ont atteint un niveau bac+2 l'année suivante (soit 36,8%), dont 13 dans un autre cursus de formation. Ces derniers n'ont pas validé leur L1 Droit mais ont pu accéder au niveau supérieur en validant une autre formation en 2012-2013. Le «taux de passage strict» en L2 Droit est de 35,2%.

- 277 ont redoublé leur L1 (soit 32,2%).

- 235 se sont réorientés (soit 27,3%). Bien que 61,5% des réorientations aient été effectuées dans une formation universitaire (licence 53,5%, DUT 8%), seuls 9% des bacheliers réorientés sont restés à l'université de Rennes 1.

- 32 ne se sont pas réinscrits dans une formation (soit 3,7%).

* Réorientations en première année de BTS : 7 MUC, 5 Notariat, 4 NRC, 4 CGO, 4 Commerce intern., 3 ESF, 2 Ass. manager, 2 Assurance, 2 Banque, 2 Communication, 2 Prof. immob., 2 Tourisme, ACSE, Ass. ges. PME-PMI, Electrotech., Esthétique, Hôtellerie, Opticien, Paysagiste, SIAO, SP3S, Vente.

EN RESUMÉ

Les néo-bacheliers 2012 en L1 Droit :

Taux de passage en bac+2 : 36,8%	Taux de réorientation : 27,3%
Taux de passage en L2 Droit : 35,2%	Taux de sortie des études : 3,7%
Taux de redoublement L1 : 32,2%	Taux de sortie de Rennes 1 : 32,8%